



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 20 février 2019

OBJET :

DE-19-02-1-13) CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT "PLAN DE RENOVATION EQUIPEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS"

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt février à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le jeudi 07 février 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absent(e)s excusé(e)s : M. PANNETIER (pouvoir à M. LEBEAU), M. BELLELLE (pouvoir à M. WALCH), Mme MOULY (pouvoir à Mme MARTIN Céline), M. PITAVY (pouvoir à M. BENSOUSSAN).

Absent(e)s : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190220-lmc1H5977H1-DE
Date de réception en Préfecture : 25/02/2019
Date de Publication : 25/02/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le dispositif d'appel à projet « Plan de rénovation-équipement d'accueil de jeunes enfants » de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

Vu le dépôt des candidatures de la Ville en date du 21 septembre 2018 pour les travaux réalisés dans les crèches Aubert, André-Bonhême, Jean-Burgeat, Berthe-Campergue, Domaine du Bois, Multi-accueil du centre, Jarry, Robert-Jobard, Laitières et Fernande-Sarrazin ;

Vu l'avis favorable du 19 décembre 2018 rendu par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

Considérant les conventions proposées par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

Après avis de la commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse du 13 février 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve les conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne pour l'attribution de subventions pour les travaux réalisés dans les crèches Aubert, André-Bonhême, Jean-Burgeat, Berthe-Campergue, Domaine du Bois, Multi-accueil du centre, Jarry, Robert-Jobard, Laitières et Fernande-Sarrazin pour un montant de 153 056 €.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions et tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé